Note après mission d'audit du Système d'information de la Direction générale des impôts et des domaines de la République Centrafricaine, du 30 novembre au 11 décembre 2020.

Une mission d'assistance technique à distance a été réalisée du 30 novembre au 11 décembre 2020. Elle avait pour objectif d'identifier les conditions pour que SYSTEMIF 4 soit en mesure de produire des indicateurs de suivi des performances, de sécuriser le recouvrement et d'assurer la comptabilisation des recettes en liaison avec le Trésor public, de porter les téléprocédures ainsi que les nouveaux services en ligne, dont la technologie mobile USSD en particulier. Les autorités centrafricaines ont insisté sur la nécessité d'axer essentiellement la mission d'audit sur l'appui à la mise en place des téléprocédures et le télépaiement en considérant les étapes déjà franchies.

Les travaux des experts ont permis d'identifier : (i) Les axes d'amélioration possibles de SYSTEMIF 4 par rapport aux meilleures pratiques et considérant les projets de téléprocédures et de télépaiement incluant le paiement par téléphonie mobile ; (ii) Les orientations générales et techniques en vue du renforcement de l'infrastructure technique et de l'organisation informatique en vue de l'implémentation des téléprocédures et des télépaiements ; (iii) Les recommandations en termes de sécurité informatique pour sécuriser les données traitées par les téléprocédures et les télépaiements ; (iv) D'autres points fondamentaux dans la réussite de la mise en production des téléprocédures.